



8 décembre 2022. Intervention en séance. Proposition de loi visant à rétablir l'équité territoriale face aux déserts médicaux et garantir l'accès à la santé pour tous

8 décembre 2022. Intervention en séance. Proposition de loi visant à rétablir l'équité territoriale face aux déserts médicaux et garantir l'accès à la santé pour tous



PPL Déserts médicaux

Parole sur article 1
Jeudi 8 décembre 2022

Jean-Jacques Lozach

Madame la ministre, vous avez qualifié la situation en matière d'offre de soins de « préoccupante ». C'est vraiment un euphémisme : la situation n'est pas préoccupante ; elle est dramatique !

Elle est d'ores et déjà dramatique pour 87 % du territoire national et pour 6 millions de nos concitoyens. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Selon les projections qui sont faites sur une très grande partie des territoires de notre pays, la situation ne va pas cesser de se dégrader dans les prochaines années.

Dans beaucoup de territoires, le solde entre les médecins généralistes qui s'installent et ceux qui partent, pour des raisons diverses, vers d'autres régions est d'ores et déjà négatif.

Il va donc falloir adopter des dispositions fortes, audacieuses, ambitieuses, et ne plus se contenter de demi-mesures, faute de quoi la situation n'ira qu'en se dégradant.

Nous pouvons dresser un premier bilan des mesures incitatives. Nous les connaissons... Nous voyons bien ce qui se passe dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), qui représentent tout de même plus de 15 000 communes dans notre pays : cela ne fonctionne pas ! Dans ces ZRR, lorsqu'on propose à un médecin



8 décembre 2022. Intervention en séance. Proposition de loi visant à rétablir l'équité territoriale face aux déserts médicaux et garantir l'accès à la santé pour tous

50 000 euros et une exonération fiscale totale pendant cinq ans pour qu'il s'installe, ce sont tout de même des mesures incitatives très fortes ! Malgré cela, la situation continue de se dégrader.

De manière plus générale, compte tenu de l'urgence des urgences que constitue l'offre de soins – c'est la préoccupation numéro un de nos concitoyens dans les territoires –, la question de la crédibilité de l'action et de la parole publique se pose. Si nous sommes incapables de satisfaire ce besoin fondamental qu'est le respect du droit à la santé, nous ne serons pas crédibles.